

La rémunération moyenne des dépôts bancaires (ménages et entreprises) est quasi inchangée

Le taux moyen de rémunération des dépôts bancaires est quasi inchangé en août 2016 (0,80 %, après 0,81 % en juillet). La rémunération des dépôts à plus de deux ans est en légère baisse (2,51 %, après 2,53 %) comme celle des dépôts à moins de deux ans (0,38 %, après 0,39 %) et des livrets ordinaires (0,40 au lieu de 0,44%). La rémunération des ménages est plus élevée que celle des entreprises, en raison des taux de l'épargne réglementée (cf. [rapport de l'Observatoire de l'épargne réglementée](#)).

Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires (a)

	août-15	oct-15	mars-16	juin-16	juil-16 (e)	août-16 (f)
Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires	0,93	0,91	0,86	0,83	0,81	0,80
DÉPÔTS A MOINS DE DEUX ANS (c)	0,49	0,47	0,43	0,40	0,39	0,38
dont : - dépôts à vue	0,14	0,12	0,11	0,09	0,09	0,08
- dépôts à terme ≤ 2 ans	1,10	1,03	0,85	0,79	0,76	0,71
- livrets à taux réglementés (b)	1,05	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
dont : livret A	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75
- livrets ordinaires	0,60	0,59	0,53	0,46	0,44	0,40
DÉPÔTS A PLUS DE DEUX ANS (c)	2,67	2,66	2,57	2,56	2,53	2,51
Plan d'épargne-logement	2,82	2,79	2,76	2,78	2,74	2,74
Autres dépôts à terme > 2 ans	2,47	2,47	2,28	2,21	2,19	2,15
Pour mémoire :						
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme	0,05	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,03	-0,05	-0,23	-0,27	-0,30	-0,30
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	0,20	0,12	-0,17	-0,22	-0,37	-0,40

(en pourcentage)

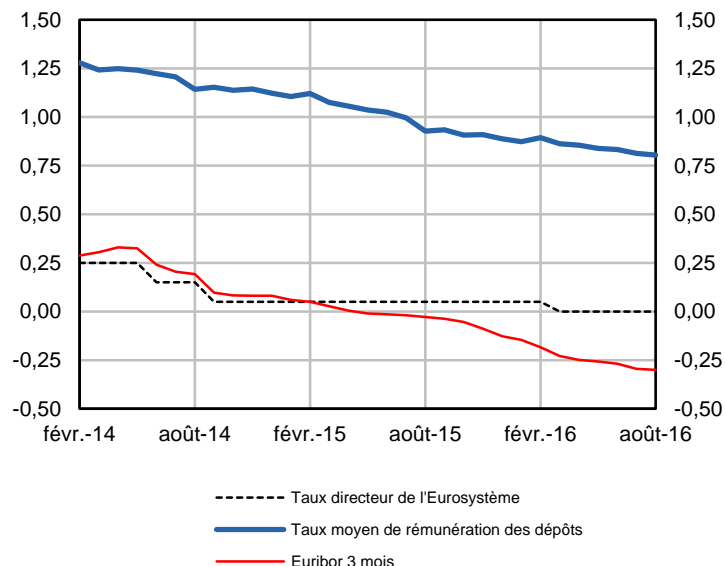
- a. Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- b. Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- c. Moyenne mensuelle.
- d. Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- e. Données révisées.
- f. Données provisoires.

Source : Banque de France

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

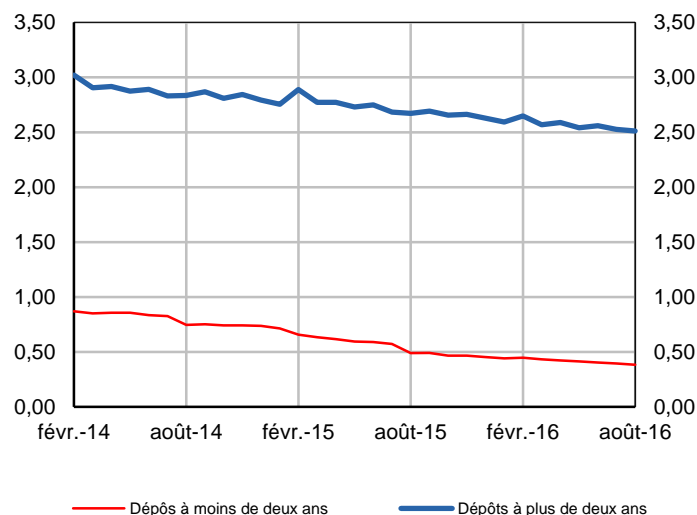
Dépôts bancaires, Euribor 3 mois et Taux de soumission minimal aux appels d'offre Eurosystem

En pourcentage



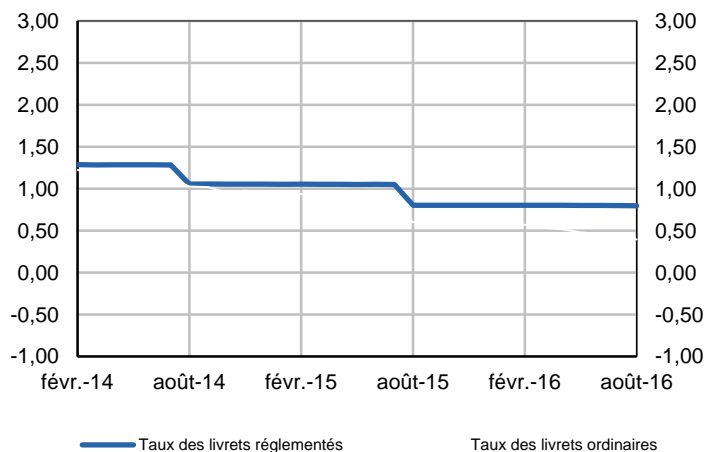
Dépôts à moins de deux ans et à plus de deux ans

En pourcentage



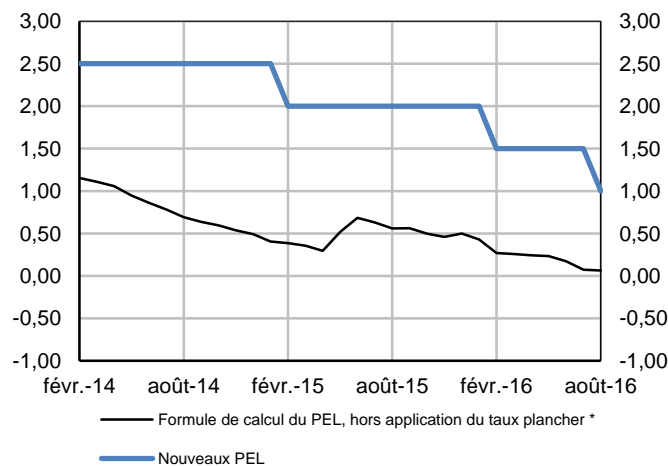
Livrets à taux réglementés et Livrets ordinaires

En pourcentage



Nouveaux PEL

En pourcentage



*Taux épargne bancaire PEL = 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans) (Arrêté du 20 janvier 2011)

Source et calculs : Banque de France

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr